

**Kara : l'IPDCP sensibilise les jeunes aux risques d'internet et à la protection des données personnelles**

P.3



OHADA : le Togo prend la présidence tournante

**Un nouveau cap pour l'intégration juridique africaine**

P.5



Hebdomadaire panafricain d'informations, d'analyses et de publicités

N° 511 du 17 / 02 / 2026

**Togo : BB Lomé annonce l'extension de son usine de production à Kara**



## Ramadan ; vaste opération de solidarité

# L'association SANURA soutient plus de 2000 ménages vulnérables à Lomé

**A** quelques jours du début du mois sacré du Ramadan 2026, qui débutera ce mercredi 18 février inchaAllah, l'association SANURA a organisé une grande distribution de kits alimentaires à Lomé, bénéficiant à plus de 2000 familles vulnérables. Le Ramadan, neuvième mois du calendrier lunaire, représente bien plus qu'une simple abstinence alimentaire de l'aube au couche du soleil. Comme le rappellent les enseignements islamiques, il s'agit d'une « école spirituelle » (tarbiyah ruhiyyah) où le croyant est invité à la purification du cœur, au repentir sincère et au renforcement de sa foi . . .



4<sup>e</sup> Congrès statutaire du SYPROTO

**Un engagement renouvelé face aux défis des accidents de circulation au Togo**

P.4

**L**e Syndicat des Professionnels Routiers du Togo (SYPROTO) a tenu, le 11 février 2026, son 4<sup>e</sup> congrès statutaire à la FOPADESC. Placée sous le thème « Le SYPROTO face aux défis des accidents de circulation au Togo », cette rencontre a rassemblé les délégués venus de différentes... P.2



**Nigel Short à Lomé**

**La FTDE accélère la promotion du jeu d'échecs dans les écoles togolaises**



Nigel Short à Lomé

## La FTDE accélère la promotion du jeu d'échecs dans les écoles togolaises

Dans le cadre de sa stratégie de promotion et de développement du jeu d'échecs au Togo, la Fédération Togolaise des Échecs (FTDE) a accueilli, le 10 février 2026 à Lomé, le Grand Maître international Nigel Short, dirigeant de la Fédération Internationale des Échecs (FIDE). Cette visite de haut niveau s'inscrit dans une dynamique visant à renforcer la structuration et la vulgarisation de la discipline, notamment en milieu scolaire.

Placée sous le thème « Le rôle du jeu d'échecs dans l'éducation et la formation des compétences », la rencontre a réuni de jeunes pratiquants, des encadreurs et des responsables fédéraux autour des enjeux éducatifs, cognitifs et sociaux liés à la pratique des 64 cases.

Dans son intervention, le président de la FTDE, Abby Eda N'djellé, a rappelé les bénéfices reconnus du jeu d'échecs dans le développement intellectuel des jeunes.

Selon lui, les échecs constituent un puissant levier éducatif permettant aux enfants d'apprendre à réfléchir de

manière structurée, planifier leurs actions, anticiper les conséquences, développer leur concentration et prendre des

santé cognitive, plusieurs études établissant un lien entre la pratique régulière des échecs et la stimulation durable des



décisions éclairées. Discipline d'analyse et de stratégie, le jeu d'échecs sollicite la mémoire, la logique, la créativité ainsi que la gestion du temps et du stress.

« Nous avons la ferme conviction que c'est à la base, notamment dans les écoles, que nous pouvons vulgariser le jeu d'échecs afin que toute la population togolaise découvre cette discipline aux nombreux bénéfices », a-t-il déclaré.

Il a également souligné les impacts positifs du jeu sur la

fonctions cérébrales, contribuant ainsi au maintien des capacités intellectuelles à long terme.

Avec une population estimée à environ 8 millions d'habitants, le Togo compte actuellement près de 500 joueurs licenciés, dont une cinquantaine seulement sont classés à la FIDE. Des chiffres encore modestes, que la fédération ambitionne d'améliorer à travers une politique active de

développement.

Pour Nigel Short, l'un des axes prioritaires réside dans l'augmentation du nombre de joueurs enregistrés au sein de clubs affiliés à la FIDE, condition essentielle pour intégrer davantage le pays dans le circuit international.

« Nous soutenons pleinement le programme de développement du jeu d'échecs dans les écoles. En plus



d'élargir la base des pratiquants, il est important d'organiser davantage de tournois homologués et, pourquoi pas, d'envisager à terme un Grand Prix au Togo », a-t-il indiqué.

Au-delà de la compétition, le Grand Maître a insisté sur la dimension artistique et passionnelle du jeu : les échecs ne sont pas uniquement une affaire de calculs et de stratégie, mais également une expression de créativité et de beauté. Selon lui, la passion demeure la clé de la progression et de la

performance, car elle nourrit l'engagement, l'effort et la persévérance nécessaires à la maîtrise de la discipline.

Reconnu comme un sport par le Comité International Olympique, le jeu d'échecs repose sur des règles universelles, un système de classement international (Elo) et un encadrement structuré par la FIDE. Il favorise des valeurs telles que le respect de l'adversaire, l'esprit sportif, la discipline et l'éthique.

En milieu scolaire, son intégration contribue au renforcement des compétences transversales : résolution de problèmes, pensée critique, autonomie, gestion des échecs (au sens propre comme figuré) et confiance en soi.

La rencontre a également été marquée par la remise de diplômes de reconnaissance aux partenaires et sponsors de la FTDE, en guise de remerciement pour leur soutien constant à la promotion et au développement du jeu d'échecs au Togo.

À travers cette initiative et la collaboration avec la FIDE, la Fédération Togolaise des Échecs confirme sa volonté de faire des échecs un véritable outil d'éducation et de formation, capable d'accompagner l'émergence d'une nouvelle génération de talents togolais sur la scène nationale et internationale.

AA

Ramadan ; vaste opération de solidarité

## L'association SANURA soutient plus de 2000 ménages vulnérables à Lomé

À quelques jours du début du mois sacré du Ramadan 2026, qui débutera ce mercredi 18 février inchaAllah, l'association SANURA a organisé une grande distribution de kits alimentaires à Lomé, bénéficiant à plus de 2000 familles vulnérables.

Le Ramadan, neuvième mois du calendrier lunaire, représente bien plus qu'une simple abstinence alimentaire de l'aube au couche du soleil. Comme le rappellent les enseignements islamiques, il s'agit d'une « école spirituelle » (tarbiyah ruhiyyah) où le croyant est invité à la purification du cœur, au repentir sincère et au renforcement de sa foi. La préparation au Ramadan commence bien avant l'apparition du croissant lunaire. Les savants musulmans soulignent l'importance de se préparer spirituellement et psychologiquement à recevoir

ce « grand invité ». Le Prophète Mohammed (paix et bénédiction sur lui) avait coutume de préparer ses compagnons à l'arrivée de ce mois béni, leur annonçant l'ouverture des portes du Paradis et la fermeture de celles de l'Enfer.

Mais au-delà de la dimension spirituelle, le Ramadan est aussi un mois de partage et de solidarité. Le jeûne n'est pas seulement une privation volontaire ; il vise à éveiller chez le croyant la conscience de ceux qui souffrent de la faim au quotidien. C'est cette conscience sociale qui pousse traditionnellement les musulmans à intensifier leurs actes de charité durant ce mois sacré. Soucieuse des conditions de vulnérabilité de certaines personnes à l'approche de ce mois béni, l'association SANURA a relevé

un défi de taille cette année. Grâce à une mobilisation remarquable, elle a réuni des fonds auprès de cinq partenaires internationaux (LIFE (Amérique); AMOUD (États-Unis); HELPING HAND (Amérique); ABDULLAH AID (Royaume-Uni) et HUMAN DEVELOPMENT FUND (États-Unis)) pour offrir des kits alimentaires aux familles dans le besoin. Ce week-end, pas moins de 2000 familles ont déjà bénéficié de ces dons à Lomé, recevant des kits alimentaires complets pour bien entamer cette période de jeûne.

L'action de SANURA ne s'arrête pas à la capitale. Cette semaine, l'association se rendra à l'intérieur du pays pour poursuivre ses distributions et toucher les familles vulnérables vivant hors de Lomé, souvent plus isolées et tout aussi démunies. Cette initiative incarne parfaitement l'esprit de



générosité et de partage qui caractérise le mois de Ramadan. Puisse ce mois sacré, qui débutera mercredi prochain, être pour tous une source de paix, de bénédiction et de solidarité.

L'association SANURA

remercie chaleureusement ses partenaires et tous les bénévoles mobilisés pour la réussite de cette opération. Ramadan moubarak à toute la communauté musulmane.

Ing Ilyame O-L

Combattons la dégradation de nos routes en évitant de surcharger nos véhicules

SAFER

# Kara : l'IPDCP sensibilise les jeunes aux risques d'internet et à la protection des données personnelles

L'Instance de protection des données à caractère personnel (IPDCP) a organisé, le samedi 14 février à Kara, une rencontre de sensibilisation à l'endroit des élèves des collèges et institutions de la ville. Objectif : encourager les jeunes à

## Comprendre les données personnelles et leurs enjeux

Au cours de la rencontre, les acteurs du secteur numérique ont éclairé les participants sur les notions fondamentales relatives aux

protéger sa vie privée ».

Ces interventions ont permis aux jeunes de mieux cerner les risques liés à une utilisation imprudente du numérique, notamment le vol d'identité, l'exploitation de données privées, le piratage de comptes, les arnaques en



faire un usage responsable d'internet et des réseaux sociaux, tout en renforçant leur compréhension des enjeux liés à la protection de la vie privée.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche de prévention face à l'exposition croissante des adolescents aux outils numériques. Elle vise à développer chez eux les bons réflexes en matière de sécurité et de confidentialité en ligne.

données à caractère personnel : stockage, consentement, traitement des informations et droits des personnes concernées.

Deux communications principales ont rythmé les échanges :

- « Protéger ses informations personnelles sur téléphone et internet : les bons réflexes » ;
- « Réseaux sociaux : amis ou pièges ? Comment éviter les arnaques et

ligne et la diffusion incontrôlée de contenus personnels.

## Les bons comportements à adopter

Les intervenants ont insisté sur l'adoption de pratiques simples mais essentielles pour sécuriser ses informations. Parmi les recommandations figurent :

- l'utilisation de mots de passe robustes (au moins 12 caractères mêlant lettres,

chiffres et symboles) ;

- l'activation de la double authentification ;
- la vérification régulière des paramètres de confidentialité ;
- la prudence face aux liens suspects, aux cookies et aux applications non sécurisées ;
- la maîtrise des paramètres de géolocalisation et du partage d'images ou de vidéos.

Le Conseiller technique à l'IPDCP, Awui Talla Hervé, a expliqué que cette campagne se justifie par le fait que les jeunes sont aujourd'hui de grands consommateurs des réseaux sociaux et plateformes en ligne, souvent sans précaution suffisante.

« Ces pièges, c'est par exemple partager une information sensible sans avoir vérifié sa fiabilité, exposer ses images et vidéos dans les stories, publier des contenus intimes ou encore activer la géolocalisation sans en mesurer les conséquences », a-t-il précisé.

Selon lui, il est impératif de revenir aux fondamentaux afin de faire prendre conscience aux jeunes de la nécessité de protéger leur vie privée. « Si les réseaux sociaux facilitent la communication et l'apprentissage, ils comportent également des risques qu'il convient de connaître pour éviter le partage d'informations sensibles », a-t-il conclu.

## Un appel à la responsabilité et à la

## vigilance

Le président de l'IPDCP, le Colonel Belié Bédiani, a rappelé qu'une information ou une image publiée sur internet peut rester accessible durablement. « Publier, c'est ouvrir une page d'histoire visible par tous », a-t-il souligné, invitant les jeunes à faire preuve d'une extrême vigilance afin de préserver leur dignité et leur avenir.

De son côté, le préfet de la Kozah, le Colonel Bonfo Faré, a salué l'initiative de l'Instance, estimant qu'elle contribue à protéger les jeunes contre des erreurs numériques susceptibles de leur porter préjudice dans leur vie professionnelle et sociale future.

## Une sensibilisation dans une ambiance conviviale

La rencontre s'est déroulée dans une atmosphère à la fois pédagogique et festive. Elle a été agrémentée par des prestations d'artistes, un passage d'un groupe folklorique, un sketch éducatif, ainsi que la remise de diplômes d'honneur aux acteurs ayant contribué à la réussite de l'événement. Un jeu de tombola a également marqué la clôture de cette journée de sensibilisation.

À travers cette action, l'IPDCP réaffirme sa mission d'éducation et de protection, en plaçant les jeunes au cœur de la stratégie nationale de promotion d'un usage responsable et sécurisé du numérique.

AA

## Union africaine

# Le Togo salue une décision historique pour rétablir la véritable représentation de l'Afrique

La République du Togo, au nom de son Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a salué avec enthousiasme l'adoption d'une décision qualifiée d'« historique et audacieuse » par la 39e Assemblée des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine.

Cette résolution d'envergure vise à corriger la représentation cartographique du continent africain sur la carte du monde. Elle entend remédier aux distorsions issues de certaines projections cartographiques utilisées depuis des siècles, qui ont contribué à minimiser la superficie réelle de l'Afrique et, par extension, à altérer la perception de son importance géographique et stratégique.

Un acte symbolique fort

pour la dignité du continent

À travers cette décision, les dirigeants africains réaffirment leur volonté de promouvoir la dignité du continent, de défendre l'exactitude historique et de renforcer l'image authentique de l'Afrique sur la scène internationale. Pour Lomé, il s'agit d'un acte de souveraineté intellectuelle et culturelle, participant pleinement à la revalorisation stratégique du continent dans les discours et les représentations globales.

Les autorités togolaises estiment que la manière dont un territoire est représenté influe sur la perception qu'en ont les peuples et les institutions. Corriger ces représentations revient ainsi à rétablir une vérité géographique longtemps

sous-estimée et à contribuer à un rééquilibrage symbolique dans l'ordre mondial.

## Vers un narratif africain assumé

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'Extérieur a souligné que cette initiative marque une étape significative dans la construction d'un narratif africain affirmé, porté par les Africains eux-mêmes. Selon lui, cette démarche s'inscrit dans une dynamique plus large visant à renforcer la voix du continent dans les sphères diplomatiques, médiatiques et académiques.

La République du Togo a également exprimé sa reconnaissance à la vice-présidente de l'Union africaine, Selma Malika

Haddadi, ainsi qu'à Moky Makura de Africa No Filter, pour leur engagement constant en faveur d'une représentation plus juste et équilibrée de l'Afrique dans les sphères médiatiques et institutionnelles.

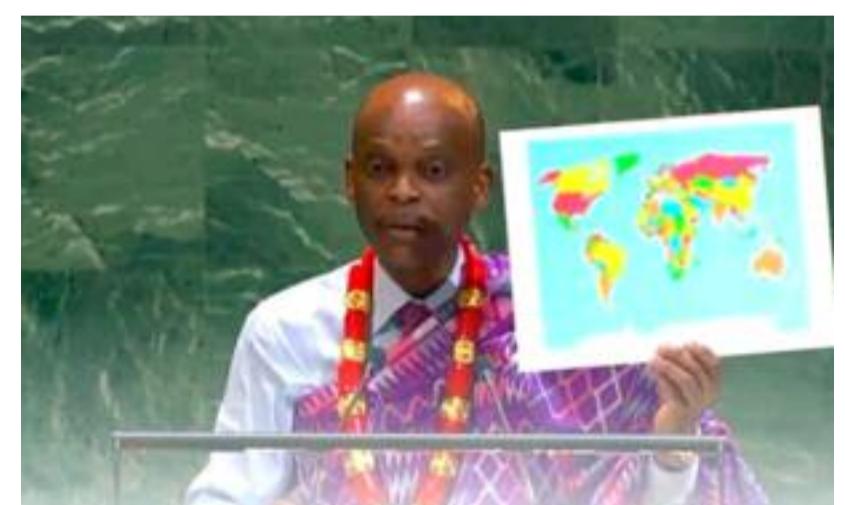
## Une portée géopolitique et symbolique

Au-delà d'une simple correction cartographique, cette décision incarne une volonté politique claire : repositionner l'Afrique dans sa

véritable dimension, tant géographique que symbolique. Elle traduit l'ambition des États membres de consolider l'identité continentale, de corriger les biais hérités de l'histoire et d'affirmer la place légitime de l'Afrique dans l'ordre mondial contemporain.

Pour le Togo, cette orientation constitue un signal fort en faveur d'un continent maître de son image, de son récit et de son avenir.

DANSSOU SAKPO



## BTP au Togo

# L'État et le secteur privé s'engagent pour assainir les marchés publics et relancer la performance

Une rencontre stratégique d'échanges s'est tenue ce jeudi 12 février 2026 à Lomé entre une délégation de l'exécutif togolais et les opérateurs économiques du secteur des bâtiments et travaux publics (BTP). Organisée sous l'égide du Comité technique de concertation État-secteur privé, cette séance de travail marque une nouvelle étape dans le dialogue public-privé, avec pour ambition de faire du BTP un véritable moteur de transformation économique et de modernisation des infrastructures nationales.

### Un secteur clé en quête de performance

Considéré comme un pilier du développement, le secteur des BTP joue un rôle déterminant dans la mise en œuvre des projets d'infrastructures routières, scolaires, sanitaires, portuaires et énergétiques. Il constitue également un important pourvoyeur d'emplois et un levier de croissance pour les petites et moyennes entreprises locales.

Cependant, au cours des échanges, plusieurs difficultés structurelles ont été mises en lumière. Les autorités et les professionnels ont relevé notamment :

- la faible performance dans l'exécution des marchés publics ;
- des insuffisances en matière de qualité des ouvrages

livrés ;

- le non-respect des délais contractuels ;
- des cas d'abandon pur et simple de chantiers ;
- des difficultés d'accès au financement et aux garanties bancaires ;
- des défis techniques liés au renforcement des capacités ;
- le non-respect des normes, procédures et exigences réglementaires en vigueur.

Ces contraintes impactent non seulement la crédibilité des entreprises locales, mais aussi l'efficacité de la dépense publique et la qualité des infrastructures mises à la disposition des populations.

### La question sensible des chantiers abandonnés

La problématique des chantiers abandonnés a occupé une place centrale dans les discussions. L'exécutif a insisté sur la nécessité de situer clairement les responsabilités, qu'elles soient administratives, techniques ou financières, et de prendre des mesures correctives afin de prévenir ces situations à l'avenir.

Les autorités ont évoqué le renforcement des mécanismes de suivi et de contrôle, l'application rigoureuse des clauses contractuelles, ainsi que la mise en œuvre de sanctions en cas de manquements avérés.

« À l'issue des discussions,



chaque partie devra prendre des engagements pour qu'à l'avenir, lorsqu'un marché public est attribué, nous soyons certains qu'il sera exécuté dans les normes », a déclaré Georges Barcola, ministre des Finances et du Budget.

### Vers un cadre de concertation permanent

Cette première rencontre de l'année 2026 s'inscrit dans une dynamique de dialogue constructif et de responsabilité partagée. Les deux parties ont réaffirmé leur volonté commune de bâtir un partenariat plus efficace, fondé sur la transparence, la rigueur et la redevabilité.

Dans cette perspective, il a

été décidé de mettre en place une commission mixte composée de représentants de l'administration publique et des organisations professionnelles du BTP. Cette commission aura pour mission :

Au-delà des défis immédiats, cette initiative traduit la volonté des autorités togolaises de positionner le secteur des BTP comme un levier stratégique de la transformation économique du pays. L'amélioration de la

- d'établir une synthèse exhaustive des discussions ;
- d'identifier des mesures prioritaires et opérationnelles ;
- de proposer des réformes structurelles si nécessaire ;
- d'aboutir à un document formalisant les engagements réciproques.

L'objectif est de créer un cadre de concertation permanent capable d'anticiper les difficultés, d'améliorer l'environnement des affaires et de renforcer la compétitivité des entreprises locales.

### Un enjeu stratégique pour la transformation économique

gouvernance des marchés publics, la professionnalisation des acteurs et le renforcement des capacités techniques apparaissent comme des priorités pour soutenir la croissance et accélérer la mise en œuvre des projets structurants.

En instaurant un dialogue franc et structuré entre l'État et le secteur privé, le gouvernement entend consolider la confiance, sécuriser les investissements et garantir une exécution efficace des projets au service du développement national.

**Dodji Ketohou**

## 4<sup>e</sup> Congrès statutaire du SYPROTO

# Un engagement renouvelé face aux défis des accidents de circulation au Togo

Le Syndicat des Professionnels Routiers du Togo (SYPROTO) a tenu, le 11 février 2026, son 4<sup>e</sup> congrès statutaire à la FOPADESC. Placée sous le thème « Le SYPROTO face aux défis des accidents de circulation au Togo », cette rencontre a rassemblé les délégués venus de différentes régions du pays, des responsables du secteur des transports ainsi que des autorités administratives.

### Une mobilisation autour de la sécurité routière

Les travaux ont permis d'évaluer les actions menées au cours du précédent mandat et d'analyser les causes récurrentes des accidents de circulation au Togo. Les congressistes ont unanimement reconnu la nécessité d'intensifier les efforts en matière de prévention, de formation et de respect du code de la route.

Présent à cette assemblée

générale, le Directeur de la Sécurité Routière, Dr Commissaire Divisionnaire Tassa, a salué l'initiative du SYPROTO. Il a insisté sur les efforts consentis par le gouvernement pour rendre la tâche moins pénible aux usagers de la route. Parmi ces mesures figurent la mise en place de numéros verts destinés à dénoncer les abus de certains agents de la Direction de la Sécurité Routière (DSR) et d'autres services de contrôle.

Il a également invité les transporteurs à préserver le patrimoine routier national, notamment en évitant les surcharges des véhicules, facteur aggravant de dégradation des infrastructures et d'accidents.

### Une nouvelle équipe dirigeante élue

A l'issue des travaux, les congressistes ont porté leur choix sur M. Kolani Yendar, élu

nouveau Secrétaire général du SYPROTO. Il succède ainsi à M. ESSIBA OROUMONVI, président sortant.

Dans son discours, le nouveau Secrétaire général a mis un accent particulier sur la formation continue des transporteurs. Selon lui, l'amélioration des pratiques professionnelles constitue une étape essentielle pour réduire significativement les accidents de la route. Il a également lancé un appel au gouvernement afin de poursuivre et d'intensifier les efforts visant à moderniser et à entretenir durablement le réseau routier national.

### Un passage de témoin placé sous le signe de la continuité

Prenant la parole, le président sortant, M. ESSIBA OROUMONVI, a exhorte son successeur à s'armer de courage pour relever les nombreux défis du secteur du transport au Togo. Il a réaffirmé



sa disponibilité à accompagner la nouvelle équipe dirigeante dans l'accomplissement de sa mission, pour le bonheur des transporteurs et pour la sécurité de tous les usagers de la route.

Ce 4<sup>e</sup> congrès statutaire marque ainsi une nouvelle

étape dans la vie du SYPROTO, avec une volonté clairement affichée de renforcer la sécurité routière et de professionnaliser davantage le secteur des transports au Togo.

**TOESSIA.**

39<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine

## Évariste Ndayishimiye prend les rênes de l'institution

Le président burundais Évariste Ndayishimiye a officiellement accédé, ce samedi 14 février 2026 à Addis-Abeba, à la présidence tournante de l'Union africaine (UA). Il succède à son homologue angolais João Lourenço, à l'issue de la 39<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement.

**Un sommet placé sous le signe de l'eau et du développement durable**

La 39<sup>e</sup> session s'est tenue sous le thème de l'accès durable à l'eau et à l'assainissement, en cohérence avec les ambitions de l'Agenda



2063, feuille de route stratégique pour la transformation du continent. Les chefs d'État et de gouvernement ont également

consacré leurs travaux aux défis sécuritaires, aux réformes institutionnelles et au renforcement de l'intégration africaine.

Dans son discours de prise de fonction, le nouveau président en exercice de l'UA a décliné les grandes orientations de son mandat. Il s'est engagé à accélérer les initiatives en matière d'accès à l'eau potable et d'assainissement, à promouvoir une participation accrue des jeunes et des femmes dans les processus de paix, ainsi qu'à soutenir l'initiative continentale « Faire taire les armes » d'ici

2030.

### Priorité à la paix et à la stabilité

Le nouveau président de l'UA a appelé à une mobilisation collective en faveur du développement et de la stabilité du continent. Plusieurs zones demeurent en proie à des tensions persistantes, notamment dans l'est de la République démocratique du Congo, au Sahel, en Libye, au Soudan et au Soudan du Sud.

Le 39<sup>e</sup> sommet de l'Union africaine, ouvert ce samedi 14 février à Addis-Abeba, doit s'achever dimanche. De nombreux dossiers sensibles figurent à l'ordre du jour : les combats dans l'est de la RDC, la guerre civile au Soudan, la reprise des hostilités au Soudan du Sud ou encore la menace terroriste qui frappe plusieurs pays du continent.

**Une première historique pour le Burundi**

Pour l'année 2026, le Burundi assure la présidence du Bureau de l'UA, aux côtés du Ghana, premier vice-président, de la Tanzanie, deuxième vice-président, et de l'Angola en qualité de rapporteur. Le poste de troisième vice-président, réservé à l'Afrique du Nord, demeure vacant.

Il s'agit d'une première historique pour le Burundi depuis la création de l'Organisation de l'unité africaine en 1963, devenue par la suite l'Union africaine en 2002. Une étape symbolique que Bujumbura entend mettre au service d'une Afrique plus stable, plus solidaire et résolument engagée sur la voie du développement durable et de l'intégration continentale.

Des réponses plus intelligentes, le chargemen

**SETH A.**

## Togo : BB Lomé annonce l'extension de son usine de production à Kara

La Brasserie BB Lomé a annoncé un projet d'extension de son usine de production basée à Kara. Le projet a été officiellement présenté en milieu de semaine dernière à une délégation ministérielle composée des ministres en charge de l'Environnement, de l'Énergie, ainsi que de l'Eau et de l'Assainissement, respectivement Dodzi Kokoroko, Robert Eklo et Séna Alipui.

Si les détails relatifs au financement et à la durée n'ont pas encore été communiqués, la Brasserie BB Lomé, filiale du groupe français Brasseries et Glacières Internationales (BGI), indique que cette initiative



s'inscrit dans la dynamique gouvernementale visant à faire de Kara un nouveau pôle de croissance industrielle. L'idée est de positionner le Nord comme un nouveau cœur économique du Togo.

Dans ce contexte, le projet d'extension vise une restructuration du modèle productif et territorial de l'entreprise. Il prévoit notamment le renforcement des

capacités de production, avec l'installation prochaine d'une nouvelle ligne industrielle, capable de tripler l'efficacité du site tout en réduisant de 20 % la consommation énergétique. Le projet intègre également la mise en place d'un hub logistique, destiné à fluidifier la chaîne de distribution et à améliorer la disponibilité des produits sur l'ensemble du territoire national.

Par ailleurs, le développement d'un réseau de distributeurs locaux, formalisé et professionnalisé, est également envisagé. Celui-ci est appelé à devenir un levier important de création d'emplois et d'opportunités économiques au

niveau local.

Pour le brasseur, cette nouvelle phase d'investissement à Kara traduit à la fois un choix d'ancrage territorial assumé et la volonté de contribuer à un partenariat public-privé en soutien aux ambitions gouvernementales de transformation de Kara.

Pour rappel, l'usine de la Brasserie BB à Kara est opérationnelle depuis 1982. L'entreprise dispose par ailleurs de sa plus grande unité de production à Lomé. Elle revendique plus de 1000 emplois directs et environ 25 000 emplois indirects.

**ADAMS**

## OHADA : le Togo prend la présidence tournante

### Un nouveau cap pour l'intégration juridique africaine

#### Une organisation née de la volonté d'unifier le droit des affaires

Crée par le Traité de Port-Louis signé le 17 octobre 1993 à l'initiative de quatorze États africains, l'OHADA est entrée en vigueur en 1995. Elle compte aujourd'hui 17 États membres :

le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Centrafrique, les Comores, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Tchad, le Togo et la République démocratique du Congo.

Son ambition est claire : harmoniser le droit des affaires afin de garantir la sécurité juridique et judiciaire des activités économiques sur le continent africain.

#### Des objectifs stratégiques pour l'intégration africaine

L'OHADA poursuit plusieurs objectifs majeurs :

- Élaborer et adopter des Actes uniformes applicables directement dans les États

membres :

- Simplifier et moderniser le droit des affaires ;
- Renforcer la sécurité juridique pour attirer les investissements ;
- Promouvoir l'intégration économique africaine ;
- Offrir un cadre judiciaire commun grâce à la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA), basée à Abidjan.

Au fil des années, l'organisation a adopté des textes uniformes régissant notamment le droit commercial général, le droit des sociétés, les sûretés, les procédures collectives, l'arbitrage ou encore la comptabilité.

#### Une transition stratégique pour 2026

Cette passation intervient à un moment charnière. L'OHADA est engagée dans un processus de consolidation de sa gouvernance et de renforcement de l'intégration juridique africaine.

Le Secrétaire permanent de l'organisation, le Professeur Mayatta Ndiaye Mbaye, a qualifié cette transition de « moment fondateur », estimant que l'année 2026 sera

déterminante pour l'aboutissement de plusieurs réformes structurantes.

De son côté, le président sortant du Conseil des ministres, Youssouf Tom, a dressé un bilan jugé satisfaisant



de l'exercice 2025, marqué par des avancées notables en matière de gouvernance institutionnelle et de modernisation des textes.

#### Le Togo veut impulser une nouvelle dynamique

Désormais à la tête du Conseil des ministres, le Togo entend faire de cette présidence un levier de transformation économique, de consolidation de la sécurité juridique et d'affirmation de la souveraineté continentale.

La mandature togolaise s'articulera autour de trois

priorités majeures :

- Le renforcement de la gouvernance institutionnelle ;
- La mise en place de mécanismes de financement durable ;
- La modernisation des

outils opérationnels de l'organisation.

En assumant cette responsabilité, le Togo réaffirme son attachement historique à l'OHADA et à la dynamique d'intégration juridique africaine.

L'année 2026 s'annonce ainsi décisive pour l'organisation panafricaine, qui ouvre un nouveau cycle placé sous le signe de la rigueur, de l'innovation et de l'ambition collective au service d'un droit des affaires africain plus harmonisé et plus attractif.

**Djato Dodji**

## Togo : l'ARCOP passe au crible les marchés publics conclus en 2025

Au Togo, l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP) a ouvert lundi 9 février à Lomé, la revue annuelle des marchés publics conclus au titre de l'année 2025. L'exercice, prévu jusqu'au jeudi 12 février, doit permettre d'apprecier le fonctionnement du système de la commande publique et à en renforcer l'efficacité au service de l'économie.

Les travaux portent d'abord sur le niveau d'exécution des Plans prévisionnels de passation des marchés. Ils analysent également l'impact économique et social de la commande publique, notamment l'accès des jeunes, des femmes et des opérateurs nationaux aux marchés. Les échanges servent enfin à partager les bonnes pratiques



et à formuler des recommandations opérationnelles pour améliorer la performance et la transparence du dispositif.

Pour l'ARCOP, cette revue s'inscrit dans une logique de redevabilité et d'amélioration continue. « Elle nous permet d'évaluer objectivement les

résultats obtenus, d'identifier les insuffisances et de proposer des solutions concrètes », selon Charif Afah Tchaouta, directeur des statistiques, de la documentation et du suivi-évaluation, représentant le directeur général de l'institution.

Notons du reste que cette revue annuelle intervient dans un contexte d'évolution du cadre réglementaire. Ainsi, depuis l'an dernier, de nouveaux dossiers-types de passation des marchés ont été introduits, dont ceux relatifs au dialogue compétitif et aux appels à propositions.

**Danssou Sakpo**

## Kloto/Rentrée politique de UNIR Les militants appelés à renforcer leur engagement

Les militantes et militants du parti Union pour la République (UNIR) de la préfecture de Kloto ont été invités, le samedi 7 février à Kpalimé, à faire preuve d'un engagement accru et d'un sens élevé de responsabilité, à l'occasion de la rentrée politique organisée par la coordination préfectorale du parti.

Selon le coordonnateur préfectoral de UNIR-Kloto, Prof Dodzi Komla Kokoroko, cette rencontre marque la relance des activités du parti dans la préfecture et doit constituer le point de départ d'une dynamique orientée

vers le développement de Kloto. Il a souligné que l'engagement militant repose avant tout sur la primauté de l'intérêt général que sur les considérations individuelles. « Quand on est militant UNIR, on ne vient pas à de pareilles rencontres en espérant repartir avec de l'argent. Les moyens disponibles doivent servir à réaliser des actions collectives pour le bien-être des filles et fils de Kloto », a-t-il ajouté.

Le coordonnateur a également insisté sur les valeurs de discipline, de respect et d'exemplarité. « Être un militant engagé, c'est

se respecter et respecter les autres, être un modèle et un acteur responsable au sein de la communauté », a-t-il précisé, tout en invitant les militants à faire preuve d'esprit d'initiative. « Ce que nous attendons, ce sont des idées. Toute proposition pertinente sera prise en compte pour le développement de la collectivité », a-t-il ajouté.

Pour le Prof Kokoroko, l'engagement militant passe aussi par la capacité à relayer les actions et initiatives des autorités, à développer des réseaux de proximité et à renforcer la solidarité. « Être militant solidaire, c'est rester à l'écoute des préoccupations des populations afin d'agir efficacement pour le développement de Kloto », a-t-il conclu.

Au cours de la rencontre, les maires, les députés et le



sénateur ont présenté aux militants le point des actions déjà réalisées en réponse aux doléances exprimées lors des campagnes électorales, ainsi que les perspectives d'interventions prévues dans les différentes communes. Ces initiatives, ont-ils indiqué, s'inscrivent dans la mise en œuvre de la vision des plus hautes autorités du pays.

Cette rentrée politique vise à redynamiser les structures du parti dans la préfecture de Kloto en prélude aux prochaines échéances électorales. Elle a mobilisé plusieurs militants et cadres des trois communes de la préfecture, en présence du préfet de Kloto, Assan Koku Bertin, ainsi que des autorités traditionnelles.

## Le Togolais Kuami Gameli Lodonou prend la tête de la Cour de Justice de l'UEMOA

Le magistrat togolais Kuami Gameli Lodonou va prendre la tête de la Cour de Justice de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Ce dernier a été élu à cette position en début de mois, le 3 février 2026, à l'issue d'une assemblée intérieure élective. Son installation officielle est prévue ce 11 février à Ouagadougou, pour un mandat de trois ans.

Il succède ainsi au magistrat sénégalais Mahawa Sému Diouf, dont le mandat est arrivé à terme après trois années à la tête de la juridiction communautaire.

Magistrat hors hiérarchie, né

en 1958, Kuami Gameli Lodonou est membre de la Cour depuis février 2021, à la suite d'un acte additionnel de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union. Il y a notamment exercé les fonctions d'avocat général. Avant son entrée à la Cour, il était secrétaire exécutif de la Commission nationale OHADA au Togo.

Kuami Gameli Lodonou est diplômé de l'École nationale de la magistrature de Paris et titulaire d'une maîtrise en droit des affaires obtenue à l'Université de Lomé. Le magistrat a également occupé des fonctions au sein de



l'appareil judiciaire togolais, notamment à la Cour suprême.

Rappelons que la Cour de Justice de l'UEMOA est une

institution créée par le Traité modifié de l'Union, qui veille à l'application et à l'interprétation du droit communautaire dans

les huit États membres. Elle arbitre les conflits entre les États membres ou entre l'Union et ses agents.

À ce poste, Kuami Gameli Lodonou aura pour mission de garantir la cohérence juridique au sein de l'espace UEMOA, notamment en ce qui concerne les manquements des États à leurs obligations communautaires. Il prend les rênes de l'institution alors que l'intégration économique régionale est confrontée à des défis politiques et économiques, dans un contexte où la solidité du cadre communautaire demeure déterminante face aux enjeux régionaux.

**-20%**

sur le dédouanement des véhicules d'occasion jusqu'au 15 novembre 2025

Mesure de dépréciation de 20% sur les valeurs des véhicules de plus de cinq (0,5) ans d'âge

POUR PLUS D'INFORMATIONS ☎ 8201

FEDERER POUR BATIR [www.8201.tg](http://www.8201.tg)

# Tchaoudjo : plus de 500 élèves bénéficient de pièces de naissance grâce au projet « Un enfant, une pièce de naissance »

La préfecture de Tchaoudjo a accueilli, ce lundi 2 février 2026, l'acte 2 du projet social dénommé « Un enfant, une pièce de naissance », une initiative visant à offrir gratuitement des jugements supplétifs aux élèves dépourvus de pièces d'état civil. Plus de 500 élèves à l'échelle préfectorale sont les bénéficiaires de cette phase du projet, marquant une avancée significative en matière d'inclusion sociale et d'égalité des chances.

La cérémonie de remise symbolique des pièces de naissance s'est déroulée à l'École Primaire Publique (EPP) Camp Gendarmerie, dans la commune de Tchaoudjo 1, en présence de plusieurs autorités administratives, éducatives et politiques. Elle a été présidée par l'honorable Esso-Wavana Ahmed ADOYI, député et cadre du milieu, porteur du projet.

Une initiative au service des droits fondamentaux de l'enfant

Le projet « Un enfant, une pièce de naissance » s'inscrit dans la droite ligne de la

politique d'inclusion sociale et d'égalité des chances prônée par le Président du Conseil, Faure Essozimna GNASSINGBE. Il vise à garantir à chaque enfant un jugement supplétif, document fondamental pour l'accès à l'éducation, aux soins de santé, à l'identité juridique et à la pleine citoyenneté.

En procédant à la remise symbolique des actes de naissance, l'honorable ADOYI a rappelé l'importance de cette action sociale :

« C'est un acte très important et, sur instruction du Président du Conseil, Champion de notre grand parti Union pour la République (UNIR), nous apportons notre contribution là où il y a nécessité », a-t-il déclaré.

## Un appel à la responsabilisation des parents

Prenant la parole à cette occasion, le préfet de Tchaoudjo, assurant également les fonctions de gouverneur de la région Centrale, Tchimbiandja

Yendouko Douti, a salué l'initiative et exhorté les maires, les chefs traditionnels et les leaders communautaires à renforcer les actions de sensibilisation auprès des populations.

Il a insisté sur la nécessité pour chaque parent de faire établir les pièces de naissance de leurs enfants dans le délai légal de 45 jours, afin d'éviter les complications administratives futures.

## Une continuité dans l'action sociale

L'honorable ADOYI a également rappelé que ce projet fait suite à une autre initiative majeure du Président du Conseil, intitulée « Un élève, un certificat de nationalité », lancée en avril 2024. Cette première phase avait permis l'établissement de 200 certificats de nationalité au profit d'élèves nécessiteux des classes de terminale dans la préfecture.

Réaffirmant son engagement, le député a assuré que ces projets seront



poursuivis :

« Les enfants, c'est la relève de demain. Tant qu'il y a besoin, nous serons toujours là pour apporter notre contribution », a-t-il martelé.

## Une forte mobilisation des acteurs éducatifs

La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur régional de l'Éducation, Adamah Kankoué, du coordonnateur régional de l'Association Synergie Plus et

proviseur du lycée moderne de Sokodé, Kondo Bouhari, ainsi que de responsables d'établissements scolaires, enseignants, parents d'élèves et bénéficiaires.

À travers cette action, les initiateurs entendent non seulement réduire le nombre d'enfants sans identité légale, mais aussi renforcer l'accès équitable à l'éducation et aux services sociaux dans la préfecture de Tchaoudjo.

**SETH A**

## Faure Gnassingbé

# « Au-delà de la sécurité alimentaire, il est impératif d'atteindre la souveraineté alimentaire »

Au Togo, le président du Conseil, Faure Gnassingbé, a effectué la semaine écoulée, une visite de terrain dans les Zones d'aménagement agricole planifiées (ZAAP) situées dans les préfectures de Dankpen et de la Binah, dans le nord du pays. Cette tournée lui a permis d'échanger directement avec les producteurs agricoles sur l'état du secteur agricole et les ambitions de l'exécutif, notamment la souveraineté alimentaire.

Les échanges ont en outre porté sur l'identification des principales difficultés auxquelles fait face le secteur agricole, en particulier dans ces zones de production. « Ces rencontres



ont pour finalité d'identifier ensemble des solutions aux défis auxquels les Togolais sont confrontés», a indiqué le président du Conseil, insistant sur la nécessité d'une approche

concertée.

Faure Gnassingbé et les producteurs ont ainsi relevé un défi commun : produire davantage afin de nourrir la population et subvenir

durablement aux besoins des ménages. Sur ce point, le président du Conseil a souligné que la responsabilité était partagée. « Le gouvernement seul ne détient pas toutes les réponses. Vous, producteurs agricoles, n'avez pas nécessairement la solution complète non plus », a-t-il déclaré, appelant à une collaboration renforcée entre l'État et les acteurs du monde rural.

Pour atteindre cet objectif, l'exécutif mise sur la professionnalisation des ZAAP. Selon Faure Gnassingbé, cette orientation vise à améliorer durablement les conditions de vie des producteurs tout en consolidant la stratégie nationale d'autosuffisance et de souveraineté alimentaires.

« Au-delà de la sécurité alimentaire, il est impératif

d'atteindre la souveraineté alimentaire. Les produits importés sont financés par l'argent des Togolais, lequel profite à d'autres pays. Or, notre pays a la capacité de produire suffisamment pour nourrir sa population », a-t-il affirmé.

Dans cette dynamique, le président du Conseil a procédé à la remise d'équipements agricoles aux exploitants du Centre de transformation agricole (CTA) de Guérin-Kouka. Le lot est composé de 12 tracteurs et de 12 motoculteurs, destinés à soutenir la mécanisation et à renforcer la productivité des exploitations.

Cette visite dans les ZAAP s'inscrit dans une démarche déjà engagée par Faure Gnassingbé depuis quelques années. En juin 2023, il s'était rendu sur plusieurs ZAAP dans le sud du pays afin d'échanger avec les producteurs et d'évaluer la mise en œuvre de cette politique agricole structurante.

**ADJOVI TOESSI**

## Protection de l'environnement

# Golfe 7 et l'A.D.A intensifient leurs actions

Dans le cadre de la Journée « Togo propre », célébrée chaque premier samedi du mois, la commune du Golfe 7 et l'Association pour le Développement (A.D.A) ont organisé, samedi 7 février 2026, une opération de salubrité à l'état civil de Yokoë.

Au programme : nettoyage, désherbage et assainissement des lieux afin de rendre le cadre plus sain et agréable pour les usagers.

Selon DICK Belly, secrétaire

général de l'A.D.A, la propreté constitue une priorité pour l'association. « Elle représente également la vitrine de la commune et peut attirer des investisseurs en faveur de l'emploi des jeunes », a-t-il indiqué.

Il a par ailleurs souligné que l'unité, la solidarité et la santé collective sont des leviers essentiels pour redynamiser la commune. Le responsable a également salué la politique

gouvernementale en matière de santé publique et remercié Madame le Maire ainsi que BATTAH Sénah, président d'honneur de l'association, pour leur soutien.

De son côté, Madame AKEDJO Afewavi BANDELE, 1re adjointe au Maire, a exhorté les populations à s'abonner aux services de collecte d'ordures afin de garantir un environnement plus sain. Elle a enfin salué l'engagement des associations présentes,



notamment celui de l'A.D.A, en faveur d'un développement durable et inclusif.

L'A.D.A donne rendez-vous

aux populations le 7 mars 2026 pour une nouvelle action citoyenne.

**DJATO A**



# Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,

Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

**Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.**

**Message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)**



Siège social :  
2ème von derrière  
EPP Kélégougan  
Récepissé :  
N° 0508 / 02 / 02 / 15 / HAAC  
BP : 80349 Lomé-Togo

Directrice générale chargée de la publication:  
Ing OURO-LOWAN Ilyame  
Tél : 91229288 / 90118788  
Email : visiondafrigue2015@gmail.com  
Site : wwwafriquevision.com

Rédaction  
Ing OURO-LOWAN Ilyame, Adams, Dodji Kétohou, Cécile A. DOLEME, Djato Kodjo Dodji, Kouami D Kpotogbé, Adjovi TOESSI, Dansou Sakpo

Infographie  
Benjamin K. Tchabi

Imprimerie:  
Light print  
Tirage:2500 exemplaires